



Nos points forts

Notre offre produit

- AIG a un large appétit en Responsabilité Civile Professionnelle, des secteurs traditionnels aux entreprises de nouvelles technologies, en première ligne ou en excess.
- AIG propose une multitude de solutions d'assurance en fonction des besoins du client : produits pré-tarifés, des textes de garantie standards ou sur-mesure, des services de fronting captivés, des programmes internationaux
- Qu'il s'agisse d'une PME ou d'une grande entreprise internationale, tous les risques peuvent être couverts par AIG.
- AIG a une grande expertise dans la souscription de facilités RC Professionnelle.

Expertise locale et Renommée mondiale

- AIG propose depuis longtemps des solutions d'assurance dans la région EMEA, avec plus de 3 000 collaborateurs et des capacités de souscription en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique.
- L'équipe Risques Financiers d'AIG compte plus de 112 souscripteurs spécialisés en responsabilité civile professionnelle dans 24 pays de la région EMEA.

Multinational

- Nous avons des décennies d'expérience dans la mise en place de programmes internationaux pour nos clients au travers de notre réseau mondial.
- L'équipe multinational "One AIG" comprend plus de 500 experts dans les domaines de la souscription, du droit, des opérations et des sinistres.
- Des chargés de clientèle multinationaux dédiés aux clients permettent une exécution cohérente de solutions sur-mesure, protégeant les clients au-delà des frontières grâce à une couverture locale dans plus de 215 territoires.
- Nous avons des décennies d'expérience dans la fourniture de solutions de fronting pour les captives internationales avec plus de 500 millions de dollars de primes versées aux captives de nos clients dans la région EMEA chaque année.
- Des outils et des services sur-mesure fournissent à nos clients et aux risk-managers des points de conformité avant la souscription, des analyses territoriales, ainsi qu'un accès en temps réel au résumé du portefeuille, au statut des polices et des primes et aux informations sur les sinistres pour les contrats en cours.

L'expertise Sinistres d'AIG

- Dans la région EMEA, l'équipe de gestion des sinistres en lignes financières gère des milliers de nouveaux sinistres RC Professionnelle chaque année.
- AIG accuse réception de chaque déclaration de sinistre dans les cinq jours ouvrables et assure un point de contact unique tout au long de la gestion du dossier.
- Avec l'une des plus grandes équipes de gestion des sinistres dédiée aux risques financiers du marché, nous sommes en mesure d'accompagner nos clients dans les environnements juridiques les plus complexes et les plus imprévisibles ainsi qu'à l'international.
- Quelle que soit la situation, nous l'avons déjà rencontrée et nous connaissons les meilleurs processus à suivre et les meilleures mesures à prendre.



Faits & Chiffres

Informations minimales requises

- Questionnaire de souscription complété

Capacité

- Capacité maximale :
- 10 millions EUR

Exigences en matière de primes minimales

- 5000 € pour la souscription en sur-mesure
- 204 € pour le PACK RC Professionnelle



Les préférences de souscription

Nos cibles privilégiées



Entreprises de nouvelles technologies



Entreprises de médias et de relations publiques



Consultants



Programmes internationaux



Professions réglementées :
courtiers en assurance, agents sportifs, agents immobiliers



Professions diverses :
responsables d'événements, associations etc...



Facilités pour les PME

Avec prudence



Architectes et Ingénieurs / Conception et construction



Géomètres

**Responsable Souscription
Cyber France, Belgique &
Luxembourg et RC
Professionnelle France**

Justine Rattoni

justine.rattoni@aig.com

**Directeur Commercial France,
Belgique, Luxembourg
François Villatte**

francois.villatte@aig.com

Le présent document est fourni à titre informatif uniquement et ne peut en aucun cas servir de justificatif d'assurance.

Ce document n'a pas de valeur contractuelle et ne saurait engager la responsabilité de la compagnie. Les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées à tout moment sans préavis. AIG détient exclusivement tous les droits d'auteur et tous les autres droits de propriété intellectuelle.

AIG est le nom commercial des activités mondiales d'assurance dommages, vie et retraite, et d'assurance générale d'American International Group, Inc. Pour de plus amples informations, veuillez consulter notre site web à l'adresse www.aig.com. Tous les produits et services sont fournis par American International Group, Inc ou par des sociétés affiliées. Les produits et services peuvent ne pas être disponibles dans tous les pays et juridictions, et l'étendue et les conditions d'application des garanties sont assujetties aux dispositions du contrat d'assurance. Les produits et services non liés à l'assurance peuvent être fournis par des filiales ou des sociétés affiliées de l'American International Group Inc.

AIG Europe SA – compagnie d'assurance au capital de 47 176 225 euros, immatriculée au Luxembourg (RCS n°B218806) dont le siège social est sis 35D Avenue J.F. Kennedy, L-1855, Luxembourg. Succursale pour la France : Tour CBX - 1 Passerelle des Reflets, 92400 Courbevoie - RCS Nanterre 838 136 463. Adresse Postale : Tour CBX - 1 Passerelle des Reflets, CS 60234, 92913 Paris La Défense Cedex - Téléphone : +33 1.49.02.42.22 - Facsimile : +33 1.49.02.44.04.